



Rapport de gestion

Les faits et chiffres relatifs à l'exercice 2021

Rapport de gestion

Vue d'ensemble

Aperçu du résultat global Visana 2021	5
Introduction aux rapports de gestion	6

Visana SA

Compte de pertes et profits	11
Bilan	14
Annexe	17
Rapport de révision	23

sana24 SA

Compte de pertes et profits	27
Bilan	28
Annexe	31
Rapport de révision	36

vivacare SA

Compte de pertes et profits	41
Bilan	44
Annexe	47
Rapport de révision	52

Galenos SA

Compte de pertes et profits	57
Bilan	60
Annexe	63
Rapport de révision	68

Visana Assurances SA

Compte de pertes et profits	73
Bilan	76
Annexe	79
Rapport de révision	85

Corporate Governance

Structure de la conduite et organisation	87
Conseil d'administration	88
Direction générale	90
Principes de la conduite d'entreprise	91
Gestion des risques	92

Glossaire	94
Contact / Impression	97

Aperçu du résultat global Visana 2021

	2021		2020	
	LAMal mio CHF	LCA/LAA mio CHF	Total mio CHF	Total mio CHF
Primes	2390.5	1204.3	3594.8	3556.3
Diminutions des produits	-24.8	-	-24.8	-16.6
Réassurances	-	-9.7	-9.7	-9.6
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	423.5	-	423.5	407.8
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-408.7	-	-408.7	-410.0
Autres produits de l'activité d'assurance	-	4.3	4.3	3.5
Produits de l'activité d'assurance	2380.5	1198.9	3579.4	3531.4
Prestations	-2883.7	-804.5	-3688.2	-3631.5
Participations aux coûts/quotes-parts/recours	345.3	-	345.3	349.6
Réassurances	-	5.5	5.5	5.1
Prestations diverses	-9.8	-	-9.8	15.5
Compensation des risques	220.7	-	220.7	261.9
Modification des provisions	-1.5	-42.3	-43.8	-20.9
Frais d'administration	-100.4	-229.5	-329.9	-333.0
Autres charges techniques	-	-41.7	-41.7	-40.7
Charges de l'activité d'assurance	-2429.4	-1112.5	-3541.9	-3394.0
Résultat de l'activité d'assurance	-48.9	86.4	37.5	137.4
Résultat réalisé relatif au capital	27.7	59.1	86.8	3.1
Résultat non réalisé relatif au capital	-2.0	n.a.*	-2.0	0.4
Résultat relatif au capital	25.7	59.1	84.8	3.5
Autre résultat, y compris provision pour versement des réserves	-27.1	-0.7	-27.8	-1.7
Impôts	-	-25.1	-25.1	-28.4
Résultat d'entreprise	-50.3	119.7	69.4	110.8
* attesté selon CO				
			mio CHF	mio CHF
Provisions pour cas d'assurance			2393.2	2347.3
			%	%
Taux combiné			98,9	96,1
Taux de sinistre			89,7	86,7
Taux de coûts			9,2	9,4
			mio CHF	mio CHF
Champs d'activité				
Primes Clientèle privée			3 068.7	3 068.3
Primes Clientèle entreprises			526.1	488.0
			Nombre	Nombre
Indices statistiques				
			1.1.2022	1.1.2021
Effectif des assurés Clientèle privée			835 400	837 500
Personnes assurées AOS			628 700	626 200
Entreprises assurées			16 250	16 000
			31.12.21	31.12.20
Collaborateurs/Collaboratrices			1 461	1 400
Postes à plein temps			1 302	1 243

Visana présente à nouveau un résultat positif

Visana présente à nouveau un résultat positif

Le résultat d'entreprise 2021 est réjouissant, puisqu'il s'élève à 69.4 millions de francs (2020: 110.8 millions). Le résultat des activités d'assurance est de 37.5 millions de francs (2020: 137.4 millions), ce qui entraîne un taux combiné (taux de sinistres et de coûts) de 98.9% pour Visana (2020: 96.1%). Le résultat de l'assurance obligatoire des soins est de 48.9 millions de francs (2020: 52.8 millions) et celui du domaine des assurances complémentaires s'élève à 86.4 millions (2020: 84.6 millions).

Visana a opté pour des primes ne couvrant pas les coûts en 2021, dans l'intérêt de ses clientes et clients. Par ailleurs, 25 millions de francs issus des réserves ont été distribués. Visana continue à afficher une grande stabilité financière et une solvabilité élevée. Sans restrictions, elle remplit toutes les exigences en matière de besoins en capitaux pour les assurances de base selon la LAMal ainsi que pour les assurances complémentaires selon la LCA. Une base financière forte et une gestion de la fortune responsable sont dans l'intérêt de nos assurées et assurés. Ces moyens permettent autant de compenser les fluctuations des marchés des capitaux et du domaine actuariel, que de pouvoir faire face aux imprévus de manière appropriée.

Ci-dessous se trouvent les résultats en détail.

Visana SA

Visana SA présente un résultat actuariel de 29.2 millions de francs (2020: plus 39.8 millions). Comme l'année précédente, le volume des primes est d'environ 1.8 milliard de francs. Les prestations d'assurance ont augmenté de 42.6 millions de francs et s'élèvent à environ 2.1 milliards de francs (2020: 2.0 milliards de francs). Visana SA a reçu 330.2 millions de francs du fonds de compensation des risques (2020: 353.0 millions). Visana SA dispose en 2021 d'un effectif de 482 500 personnes assurées dans l'assurance de base (2020: 491 700).

sana24 SA

sana24 SA présente en 2021 un résultat de moins 6.0 millions (2020: plus 8.4 millions). Le volume des primes s'est élevé à 288.0 millions de francs (2020: 295.9 millions) et les prestations d'assurance ont augmenté, atteignant 219.8 millions de francs (2020: 209.7 millions). Les paiements au fonds de compensation des risques se sont montés à 66.4 millions de francs (2020: 68.2 millions). sana24 SA dispose en 2021 d'un effectif de 71 600 personnes assurées dans l'assurance de base (2020: 74 300).

vivacare SA

vivacare SA présente en 2021 un résultat de moins 7.4 millions de francs (2020: plus 5.3 millions). Le volume des primes a augmenté, passant à 235.7 millions de francs (2020: 224.1 millions) et les prestations d'assurance se sont montées à 190.4 millions de francs (2020: 172.7 millions). Les paiements au fonds de compensation des risques se sont montés à 42.9 millions de francs (2020: 37.3 millions). vivacare SA dispose en 2021 d'un effectif de 58 300 personnes assurées dans l'assurance de base (2020: 56 200).

Galenos SA

Au 1^{er} janvier 2021, le domaine d'affaires de l'assurance complémentaire de Galenos SA selon la loi sur le contrat d'assurance a été transféré à Visana Assurances SA. Galenos SA présente en 2021 un résultat négatif de 1.9 million de francs (2020: moins 3.3 millions). Le volume des primes s'est élevé à 58.3 millions de francs (2020: 54.9 millions) et les prestations d'assurance ont été de 58.5 millions de francs (2020: 64.5 millions). Les versements du fonds de compensation des risques se sont montés à 0.2 million de francs; en 2020, Galenos SA a reçu 14.4 millions de francs. Galenos SA assure 13 800 personnes (2020: 11 600).

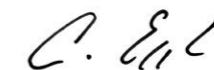
Visana Assurances SA

Visana Assurances SA présente un résultat actuariel de 86.4 millions de francs (2020: 86.3 millions). Le volume des primes s'est amélioré de 34.8 millions de francs et se monte à 1.2 milliard de francs. Les prestations d'assurance ont augmenté de 21.5 millions de francs et s'élèvent à 0.8 milliard de francs. Dans le domaine non actuariel, un résultat de 58.4 millions de francs a pu être atteint (2020: 12.6 millions); un résultat d'entreprise de 119.7 millions de francs a pu être obtenu (2020: 70.5 millions). Le domaine de la clientèle privée présente un effectif de 717 200 personnes assurées (2020: 723 200) et le domaine de la clientèle assure environ 16 000 entreprises clientes, comme en 2020.

Visana remercie chaleureusement tous ses clients et clientes pour la confiance accordée. Nous serons heureux d'être à votre service à l'avenir aussi.



Lorenz Hess
Président du conseil
d'administration



Angelo Egli
CEO

Visana SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Comptes de pertes et profits

		2021	2020	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		1804.4	1807.5	-3.1
Primes assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		0.2	0.3	-0.1
Diminutions des produits sur les primes		-15.5	-13.0	-2.5
Parts des primes de réassurance	1.10	0.1	0.1	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		313.4	305.9	7.5
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-304.1	-307.6	3.5
Primes gagnées pour la facture propre		1798.5	1793.2	5.3
Prestations assurance obligatoire des soins		-2335.9	-2317.0	-18.9
Prestations assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		-0.1	-0.1	-
Participations aux coûts		261.2	264.4	-3.2
Prestations diverses	1.10	-4.6	16.1	-20.7
Parts des prestations de réassurance	1.10	-0.1	-0.3	0.2
Modification des provisions actuarielles		-0.4	-	-0.4
Compensation des risques		330.2	353.0	-22.8
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-1749.7	-1683.9	-65.8
Frais de personnel		-51.1	-48.3	-2.8
Charges diverses		-26.9	-21.2	-5.7
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2/1.10	-78.0	-69.5	-8.5
Résultat de l'activité d'assurance		-29.2	39.8	-69.0
Résultat divers	1.3	-25.7	-1.0	-24.7
Résultat terrains et bâtiments	1.4	7.0	3.7	3.3
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.5	12.9	-12.6	25.5
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		-5.8	-9.9	4.1
Résultat d'entreprise	1.6	-35.0	29.9	-64.9

Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification
	AOS mio CHF	AOS mio CHF	AOS mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF
Primes	1 804.4	1 807.5	-3.1	0.2	0.3	-0.1
Diminutions des produits sur les primes	-15.5	-13.0	-2.5	-0.0	-0.0	-
Parts des primes de réassurance	0.1	0.1	-	-	-	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	313.4	305.9	7.5	0.0	0.0	-
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-304.1	-307.6	3.5	-	-	-
Primes gagnées pour la facture propre	1 798.3	1 792.9	5.4	0.2	0.3	-0.1
Prestations	-2 335.9	-2 317.0	-18.9	-0.1	-0.1	-
Participations aux coûts	261.2	264.4	-3.2	-	-	-
Prestations diverses	-4.6	16.1	-20.7	-0.0	-0.0	-
Parts des prestations de réassurance	-0.1	-0.3	0.2	-	-	-
Modification des provisions actuarielles	-0.6	-	-0.6	0.2	-	0.2
Compensation des risques	330.2	353.0	-22.8	-	-	-
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre	-1 749.8	-1 683.8	-66.0	0.1	-0.1	-
Charges d'exploitation pour la facture propre	-78.0	-69.5	-8.5	-0.0	-0.0	-
Résultat de l'activité d'assurance	-29.5	39.6	-69.1	0.3	0.2	0.1
Résultat d'exploitation divers	-25.7	-1.0	-24.7	-0.0	-0.0	-
Résultat terrains et bâtiments	7.0	3.7	3.3	0.0	-	0.0
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	12.9	-12.6	25.5	0.0	-0.0	0.0
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital	-5.8	-9.9	4.1	0.0	-0.0	0.0
Résultat d'entreprise	-35.3	29.7	-65.0	0.3	0.2	0.1

	2021	2020	Modification
	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF
	1 804.6	1 807.8	-3.2
	-15.5	-13.0	-2.5
	0.1	0.1	-
	313.4	305.9	7.5
	-304.1	-307.6	3.5
	1 798.5	1 793.2	5.3
	-2 336.0	-2 317.1	-18.9
	261.2	264.4	-3.2
	-4.6	16.1	-20.7
	-0.1	-0.3	0.2
	-0.4	-	-0.4
	330.2	353.0	-22.8
	-1 749.7	-1 683.9	-65.8
	-78.0	-69.5	-8.5
	-29.2	39.8	-69.0
	-25.7	-1.0	-24.7
	7.0	3.7	3.3
	12.9	-12.6	25.5
	-5.8	-9.9	4.1
	-35.0	29.9	-64.9

Bilan actifs

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Terrains et bâtiments	209.2	209.6	-0.4
Placements financiers	1244.4	1229.7	14.7
Placements de capitaux	1.7	1439.3	14.3
Comptes de régularisation actifs	169.4	185.6	-16.2
Créances sur des preneurs d'assurance	1.8	83.1	-5.7
Créances par rapport aux offices	1.10	21.7	4.3
Créances par rapport à des organisations proches	1.10	1.1	1.1
Autres créances	3.4	0.5	2.9
Créances	109.3	106.7	2.6
Disponibilités	330.2	310.4	19.8
Actifs	2062.5	2042.0	20.5

Bilan passifs

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1	0.1	-
Réserves	1080.9	1051.0	29.9
Résultat annuel	-35.0	29.9	-64.9
Capital propre	1046.0	1081.0	-35.0
Capital de l'organisation	397.0	396.6	0.4
Réserves	190.4	190.4	-
Résultat annuel	25.0	-	25.0
Capital propre	1.9	612.4	587.0
Dettes envers des tiers	3.8	4.0	-0.2
Dettes envers des fournisseurs de prestations	131.5	123.9	7.6
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance	195.6	171.1	24.5
Comptes de régularisation passifs	17.2	24.7	-7.5
Dettes envers des offices	5.8	4.4	1.4
Dettes envers des fournisseurs et autres	0.0	0.0	-
Dettes envers des organisations proches	1.10	43.9	43.6
Dettes	397.8	371.7	26.1
Comptes de régularisation passifs	6.3	2.3	4.0
Capitaux étrangers	1016.5	961.0	55.5
Passifs	2062.5	2042.0	20.5

Compte des mouvements financiers

	2021	2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	388.3	405.1	-16.8
Résultat d'entreprise	-35.0	29.9	-64.9
Modification des placements de capitaux	14.9	5.7	9.2
Modification des créances	-2.6	7.8	-10.4
Modification des provisions	25.4	-	25.4
Modification des comptes de régularisation actifs	16.2	-36.5	52.7
Modification des dettes	26.1	-41.6	67.7
Modification des comptes de régularisation passifs	4.0	-5.3	9.3
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	49.0	-40.0	89.0
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	261.0	327.0	-66.0
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-309.8	-303.8	-6.0
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	-48.8	23.2	-72.0
Mouvement d'argent net	0.2	-16.8	17.0
État final du fonds	388.5	388.3	0.2
Disponibilités	330.2	310.4	19.8
Liquidités	58.3	77.9	-19.6
Liquidités du fonds attestées	388.5	388.3	0.2

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

Justification des fonds propres

LAMal

	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2020	1 051.0
État 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	1 051.1
Attribution résultat d'entreprise 2020	29.9
État 31.12.2020 après l'emploi du résultat	1 081.0
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2021	1 080.9
État 31.12.2021 avant l'emploi du résultat	1 081.0
Attribution résultat d'entreprise 2021	-35.0
État 31.12.2021 après l'emploi du résultat	1 046.0

1 Annexe

Visana SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

1.1 Principes pour l'analyse du bilan

Les **monnaies étrangères** sont converties en francs suisses au cours du jour (compte pertes et profits), ou au cours de fin d'année (bilan).

Les terrains et les immeubles sont présentés dans les placements de capital et comprennent aussi bien les immeubles de rendement que les immeubles à utilisation propre. Ils sont présentés dans le bilan à leur valeur du marché. L'analyse a lieu annuellement, selon une méthode de la valeur de rendement affinée, en prenant en compte un taux d'intérêt de capitalisation qui est fonction des risques et les risques éventuels liés à la vente et/ou à la location.

Les immeubles en construction sont présentés dans le bilan selon les coûts générés et en fonction de la progression de la construction.

Les **placements financiers** sont présentés dans le bilan en tenant compte des précisions suivantes:

- les **créances libellées en un montant fixe** contiennent des obligations évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts.
- les **participations aux fonds propres** comprennent les actions à leur valeur du marché;
- les **placements collectifs** comprennent des parts de fonds immobiliers, de fonds d'actions ainsi que de fonds d'obligations et du marché monétaire, à leur valeur du marché;
- les **instruments financiers dérivés** comprennent les contrats à terme sur devises, les contrats d'options et les contrats futures; les instruments financiers dérivés sont employés exclusivement pour la couverture des fluctuations des cours du change et des prix du marché. Ils sont présentés dans le bilan à leur valeur du marché;

- les **liquidités** sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les **créances sur des preneurs d'assurance** sont présentées selon leur montant nominal, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques du croire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les **provisions actuarielles** sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des paiements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Pour les **risques dans les placements de capitaux**, une **provision** conforme au marché est constituée. Pour ce faire, le réajustement de la valeur s'oriente à une valeur-cible adaptée au risque.

1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de Visana SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à Visana SA est de 78.0 millions de francs pour 2021 (2020: 69.5 millions), dont 51.1 millions de francs de frais de personnel (2020: 48.3 millions) et 26.9 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2020: 21.2 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 153 400 francs en 2021 (2020: 180 100 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnités aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à Visana SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 172 100 francs en 2021 (2020: 173 800 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 24 300 francs (2020: 24 500 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 48 100 francs (2020: 48 500 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (huit membres pour 7.25 postes) se sont montées à 702 800 francs (2020: 650 900 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 134 200 francs (2020: 127 200 francs). L'indemnité la plus élevée s'est élevée à 145 800 francs (2020: 118 200 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 30 400 francs (2020: 28 400 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les honoraires qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend la constitution de la provision pour la réduction volontaire des réserves excessives, de 25.0 millions de francs, ainsi que les intérêts.

1.4 Résultat terrains et bâtiments

	2021	2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Rendement locatif	12.3	12.3	-
Produits divers	0.0	0.0	-
Produit adaptations à la valeur du marché	1.2	1.0	0.2
Produit terrains et bâtiments	13.5	13.3	0.2
Charge d'assurance	-0.1	-0.1	-
Frais administratifs	-0.6	-0.7	0.1
Entretien et réparations	-2.4	-3.5	1.1
Dépenses diverses pour immeubles	-1.8	-1.9	0.1
Dépenses pour adaptations à la valeur du marché	-1.6	-3.4	1.8
Dépenses pour terrains et bâtiments	-6.5	-9.6	3.1
Résultat terrains et bâtiments	7.0	3.7	3.3

1.5 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

	2021			2020		
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF
Obligations	8.6	2.7	11.3	9.1	2.8	11.9
Actions	18.3	22.1	40.4	15.0	6.8	21.8
Placements collectifs	10.0	20.3	30.3	5.5	9.8	15.3
Instruments financiers dérivés	4.4	0.7	5.1	7.5	0.4	7.9
Liquidités	-	0.1	0.1	0.0	-	0.0
Produit relatif aux titres et aux placements divers	41.3	45.9	87.2	37.1	19.8	56.9
Obligations	-0.6	-44.8	-45.4	-1.0	-9.0	-10.0
Actions	-2.8	-7.7	-10.5	-18.6	-5.6	-24.2
Placements collectifs	-1.2	-1.2	-2.4	-4.3	-4.0	-8.3
Instruments financiers dérivés	-11.7	-1.5	-13.2	-22.0	-1.9	-23.9
Participations	-	-0.2	-0.2	-	-0.1	-0.1
Liquidités	-0.5	-0.2	-0.7	-0.6	-0.2	-0.8
Dépenses relatives à l'administration de capital	-1.9	-	-1.9	-2.2	-	-2.2
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-18.7	-55.6	-74.3	-48.7	-20.8	-69.5
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	22.6	-9.7	12.9	-11.6	-1.0	-12.6

1.6 Résultat d'entreprise

Le résultat de moins 35.0 millions de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

1.7 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Terrains et bâtiments	209.2	209.6	-0.4
Obligations	725.9	725.2	0.7
Actions	194.9	159.0	35.9
Placements collectifs	258.0	260.5	-2.5
Instruments financiers dérivés	2.9	2.5	0.4
Participations*	4.4	4.6	-0.2
Liquidités	58.3	77.9	-19.6
Placements financiers	1244.4	1229.7	14.7
Placements de capitaux	1453.6	1439.3	14.3
Valeur d'assurance-incendie des immeubles	230.0	226.4	3.6

* Visana Services SA, Berne, prestations de service dans le domaine de l'assurance, participation à 40% du capital propre

En 2021, les obligations sont pour la première fois présentées selon la méthode d'amortissement des coûts. Au 1^{er} janvier 2021, cette valeur se montait à 684.2 millions de francs, ce qui correspond à un effet de la transition de 41.3 millions de francs. La valeur du marché se monte à 752.2 millions de francs (2020: 725.2 millions).

Dérivés pour la couverture des risques	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF
Devises				
Opérations à terme	672 798	-	405 801	-
Actions				
Options	2 222 390	-	2 138 869	-

Les valeurs de réacquisition des dérivés sont présentées sous la position de bilan «Placements financiers» et se montent à 2.9 millions de francs (2020: 2.5 millions).

1.8 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	117.0	135.5	-18.5
Réajustement sur créances	-33.9	-46.7	12.8
Créances sur des preneurs d'assurance	83.1	88.8	-5.7

1.9 Provisions

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	396.0	395.4	0.6
Indemnités journalières LAMal	1.0	1.2	-0.2
Provisions actuarielles	397.0	396.6	0.4
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	190.4	190.4	-
Provisions pour réduction volontaire de réserves excessives	25.0	-	25.0
Provisions	612.4	587.0	25.4

1.10 Autres indications

Dettes éventuelles

Visana SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 50.9 millions de francs en 2021 (2020: 11.8 millions de francs) et sont réglés par le biais de préventions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, 13.0 millions de francs sont encore dus (2020: 9.1 millions de francs).

Transactions avec organisations proches

	31.12.2021	31.12.2020
Bilan	mio CHF	mio CHF
Créance du compte courant Galenos SA	1.1	-
Créance du compte courant vivacare	-	0.0
Dettes du compte courant Visana Assurances SA	22.2	26.7
Dettes du compte courant Visana Services SA	19.4	9.3
Dettes du compte courant sana24 SA	1.7	2.5
Dettes du compte courant vivacare SA	0.6	-
Dettes du compte courant Galenos SA	-	5.1

	2021	2020
Comptes de pertes et profits	mio CHF	mio CHF
Parts des primes de réassurance	0.1	0.1
Parts des prestations de réassurance	0.1	0.3
Charges d'exploitation	78.0	69.5
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.1	0.1
Rendement locatif	5.6	5.6

La réassurance est auprès de sana24 SA et Galenos SA. Le rendement locatif attesté résulte de la location de bureaux à Visana Services SA.

Prestations diverses

Les prestations diverses comprennent les charges pour les vaccins contre Covid-19 (paiements entrés en 2020 d'adaptations tarifaires rétroactives).

Événements après le jour du bilan

Aucun en 2021 (en 2020, crise du coronavirus).

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

Visana SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Visana SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 11–22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit

comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard
Experte-réviseur agréée

Berne, le 13 avril 2022

sana24 SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Comptes de pertes et profits

		2021	2020	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		289.7	297.5	-7.8
Diminutions des produits sur les primes		-5.6	-1.3	-4.3
Parts des primes de réassurance	1.9	-0.0	-0.0	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		61.1	59.3	1.8
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-57.2	-59.6	2.4
Primes gagnées pour la facture propre		288.0	295.9	-7.9
Prestations assurance obligatoire des soins		-257.5	-250.6	-6.9
Participations aux coûts		40.7	41.2	-0.5
Prestations diverses	1.9	-3.0	-0.3	-2.7
Modification des provisions actuarielles		-0.3	-	-0.3
Compensation des risques		-66.4	-68.2	1.8
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-286.5	-277.9	-8.6
Frais de personnel		-6.9	-6.5	-0.4
Charges diverses		-3.8	-3.9	0.1
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2/1.9	-10.7	-10.4	-0.3
Résultat de l'activité d'assurance		-9.2	7.6	-16.8
Résultat divers	1.3	-0.4	0.2	-0.6
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.4	3.6	0.6	3.0
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		3.2	0.8	2.4
Résultat d'entreprise	1.5	-6.0	8.4	-14.4

sana24 SA n'a pas d'assurés pour les indemnités journalières selon la LAMal; des comptes de pertes et profits ne sont donc pas nécessaires.

Bilan actifs

	Chiffre de l'annexe	31.12.2021	31.12.2020	Modification
		mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements financiers	1.6	139.1	133.1	6.0
Placements de capitaux		139.1	133.1	6.0
Comptes de régularisation actifs		34.7	34.8	-0.1
Créances sur des preneurs d'assurance	1.7	24.1	25.6	-1.5
Créances sur la compensation des risques		-	0.0	-0.0
Créances par rapport aux offices	1.9	5.9	5.7	0.2
Créances par rapport à des organisations proches	1.9	1.7	2.5	-0.8
Autres créances		0.1	0.0	0.1
Créances		31.8	33.8	-2.0
Disponibilités		38.3	37.6	0.7
Actifs		243.9	239.3	4.6

Bilan actifs

	Chiffre de l'annexe	31.12.2021	31.12.2020	Modification
		mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation		0.1	0.1	-
Réserves		89.8	81.4	8.4
Résultat annuel		-6.0	8.4	-14.4
Capital propre		83.9	89.9	-6.0
Provisions actuarielles		47.6	47.3	0.3
Provisions pour risques dans les placements de capitaux		4.0	1.5	2.5
Provisions pour réduction volontaire de réserves excessives		0.8	-	0.8
Provisions	1.8	52.4	48.8	3.6
Dettes envers des tiers		0.4	0.5	-0.1
Dettes envers des fournisseurs de prestations		16.1	14.3	1.8
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance		19.3	15.5	3.8
Comptes de régularisation passifs		1.3	2.8	-1.5
Dettes envers des offices		0.3	0.4	-0.1
Institution commune LAMal		34.6	34.8	-0.2
Dettes		72.0	68.3	3.7
Comptes de régularisation passifs		35.6	32.3	3.3
Capitaux étrangers		160.0	149.4	10.6
Passifs		243.9	239.3	4.6

Compte des mouvements financiers

	2021	2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	92.3	142.0	-49.7
Résultat d'entreprise	-6.0	8.4	-14.4
Modification des placements de capitaux	-4.8	-2.4	-2.4
Modification des créances	2.0	5.6	-3.6
Modification des provisions	3.6	1.5	2.1
Modification des comptes de régularisation actifs	0.1	5.2	-5.1
Modification des dettes	3.7	-10.3	14.0
Modification des comptes de régularisation passifs	3.3	-17.5	20.8
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	1.9	-9.5	11.4
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	39.3	12.4	26.9
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-84.4	-52.6	-31.8
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	-45.1	-40.2	-4.9
Mouvement d'argent net	-43.2	-49.7	6.5
État final du fonds	49.1	92.3	-43.2
Disponibilités	38.3	37.6	0.7
Liquidités	10.8	54.7	-43.9
Liquidités du fonds attestées	49.1	92.3	-43.2

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

Justification des fonds propres

LAMal

	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2020	81.4
État 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	81.5
Attribution résultat d'entreprise 2020	8.4
État 31.12.2020 après l'emploi du résultat	89.9
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2021	89.8
État 31.12.2021 avant l'emploi du résultat	89.9
Attribution résultat d'entreprise 2021	-6.0
État 31.12.2021 après l'emploi du résultat	83.9

1 Annexe

sana24 SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

1.1 Principes pour l'analyse du bilan

Les **placements financiers** sont présentés dans le bilan en tenant compte des précisions suivantes:

- les **créances libellées en un montant fixe** contiennent des obligations évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts.
- les **placements collectifs** comprennent des parts de fonds immobiliers, de fonds d'actions ainsi que de fonds du marché monétaire à leur valeur du marché;
- les **instruments financiers dérivés** comprennent les contrats à terme sur devises, les contrats d'options et les contrats futures; les instruments financiers dérivés sont employés exclusivement pour la couverture des fluctuations des cours du change et des prix du marché. Ils sont présentés dans le bilan à leur valeur du marché;

- les **liquidités** sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les **créances des preneurs d'assurance** sont présentées à la valeur nominale, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques du croire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les **provisions actuarielles** sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des paiements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Pour les **risques dans les placements de capitaux**, une **provision** conforme au marché est constituée. Pour ce faire, le réajustement de la valeur s'oriente à une valeur-cible adaptée au risque.

1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de sana24 SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à sana24 SA est de 10.7 millions de francs pour 2021 (2020: 10.4 millions), dont 6.9 millions de francs de frais de personnel (2020: 6.5 millions) et 3.8 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2020: 3.9 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 20 600 francs en 2021 (2020: 24 400 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnités aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à sana24 SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 23 200 francs en 2021 (2020: 23 500 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 3 300 francs (2020: 3 300 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 6 500 francs (2020: 6 600 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (huit membres pour 7.25 postes) se sont montées à 94 500 francs (2020: 88 100 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 18 000 francs (2020: 17 200 francs). L'indemnité la plus élevée s'est élevée à 19 600 francs (2020: 16 000 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 4 100 francs (2020: 3 800 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les honoraires qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend la constitution de la provision pour la réduction volontaire des réserves excessives, de 0.8 million de francs, ainsi que les intérêts.

1.4 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

	2021			2020		
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF
Obligations	0.2	0.6	0.8	0.0	0.3	0.3
Placements collectifs	1.5	5.5	7.0	0.7	2.4	3.1
Produit relatif aux titres et aux placements divers	1.7	6.1	7.8	0.7	2.7	3.4
Obligations	-0.0	-1.0	-1.0	-	-0.0	-0.0
Placements collectifs	-0.2	-0.1	-0.3	-0.3	-0.3	-0.6
Instruments financiers dérivés	-0.0	-0.1	-0.1	-	-	-
Liquidités	-0.1	-	-0.1	-0.5	-	-0.5
Dépenses relatives à l'administration de capital	-0.2	-	-0.2	-0.2	-	-0.2
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-0.5	-1.2	-1.7	-1.0	-0.3	-1.3
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-2.5	-	-2.5	-1.5	-	-1.5
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-1.3	4.9	3.6	-1.8	2.4	0.6

1.5 Résultat d'entreprise

Le résultat de moins 6.0 millions de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

1.6 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Obligations	71.9	18.6	53.3
Placements collectifs	56.2	59.8	-3.6
Instruments financiers dérivés	0.2	-	0.2
Liquidités	10.8	54.7	-43.9
Placements financiers	139.1	133.1	6.0
Placements de capitaux	139.1	133.1	6.0

En 2021, les obligations sont pour la première fois présentées selon la méthode d'amortissement des coûts. Au 1^{er} janvier 2021, cette valeur se montait à 18.3 millions de francs, ce qui correspond à un effet de la transition de 0.3 million de francs. La valeur du marché se monte à 71.6 millions de francs (2020: 18.6 millions).

Dérivés pour la couverture des risques	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF
Actions				
Options	187 535	-	-	-

1.7 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	32.8	36.4	-3.6
Réajustement sur créances	-8.7	-10.8	2.1
Créances sur des preneurs d'assurance	24.1	25.6	-1.5

1.8 Provisions

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	47.6	47.3	0.3
Provisions actuarielles	47.6	47.3	0.3
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	4.0	1.5	2.5
Provisions pour réduction volontaire de réserves excessives	0.8	-	0.8
Provisions	52.4	48.8	3.6

1.9 Autres indications

Dettes éventuelles

sana24 SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 9.1 millions de francs en 2021 (2020: 2.1 millions de francs) et sont réglés par le biais de préventions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, 2.4 millions de francs sont encore dus (2020: 1.6 million de francs).

Transactions avec organisations proches

	31.12.2021	31.12.2020
	mio CHF	mio CHF
Bilan		
Créance du compte courant Visana SA	1.7	2.5
Comptes de pertes et profits		
Parts des primes de réassurance	0.0	0.0
Charges d'exploitation	10.7	10.4
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0

La réassurance est auprès de Visana SA.

Prestations diverses

Les prestations diverses comprennent les charges pour les vaccins contre Covid-19 (paiements entrés en 2020 d'adaptations tarifaires rétroactives).

Événements après le jour du bilan

Aucun en 2021 (en 2020, crise du coronavirus).

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

sana24 SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de sana24 SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 27–35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard
Experte-réviseur agréée

Berne, le 13 avril 2022

vivacare SA est sujet de droit l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Comptes de pertes et profits

		2021	2020	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		237.3	225.8	11.5
Primes assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		0.1	0.1	-
Diminutions des produits sur les primes		-3.4	-1.6	-1.8
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		41.9	37.5	4.4
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-40.2	-37.7	-2.5
Primes gagnées pour la facture propre		235.7	224.1	11.6
Prestations assurance obligatoire des soins		-223.0	-204.7	-18.3
Prestations assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		-0.1	-0.1	-
Participations aux coûts		34.5	32.2	2.3
Prestations diverses	1.9	-1.8	-0.1	-1.7
Modification des provisions actuarielles		-2.1	-	-2.1
Compensation des risques		-42.9	-37.3	-5.6
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-235.4	-210.0	-25.4
Frais de personnel		-5.8	-5.1	-0.7
Charges diverses		-3.3	-3.8	0.5
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2/1.9	-9.1	-8.9	-0.2
Résultat de l'activité d'assurance		-8.8	5.2	-14.0
Résultat divers	1.3	-0.9	-0.2	-0.7
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.4	2.3	0.3	2.0
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		1.4	0.1	1.3
				-
Résultat d'entreprise	1.5	-7.4	5.3	-12.7

Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification
	AOS mio CHF	AOS mio CHF	AOS mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF
Primes	237.3	225.8	11.5	0.1	0.1	-
Diminutions des produits sur les primes	-3.4	-1.6	-1.8	-0.0	-0.0	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	41.9	37.5	4.4	0.0	0.0	-
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-40.2	-37.7	-2.5	-	-	-
Primes gagnées pour la facture propre	235.6	224.0	11.6	0.1	0.1	-
Prestations	-223.0	-204.7	-18.3	-0.1	-0.1	-
Participations aux coûts	34.5	32.2	2.3	-	-	-
Prestations diverses	-1.8	-0.1	-1.7	-0.0	-0.0	-
Modification des provisions actuarielles	-2.1	-	-2.1	-0.0	-	-0.0
Compensation des risques	-42.9	-37.3	-5.6	-	-	-
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre	-235.3	-209.9	-25.4	-0.1	-0.1	-
Charges d'exploitation pour la facture propre	-9.1	-8.9	-0.2	-0.0	-0.0	-
Résultat de l'activité d'assurance	-8.8	5.2	-14.0	-0.0	-0.0	-
Résultat d'exploitation divers	-0.9	-0.2	-0.7	-0.0	-0.0	-
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	2.3	0.3	2.0	0.0	0.0	-
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital	1.4	0.1	1.3	0.0	0.0	-
Résultat d'entreprise	-7.4	5.3	-12.7	-0.0	-0.0	-

	2021	2020	Modification
	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF
	237.4	225.9	11.5
	-3.4	-1.6	-1.8
	41.9	37.5	4.4
	-40.2	-37.7	-2.5
	235.7	224.1	11.6
	-223.1	-204.8	-18.3
	34.5	32.2	2.3
	-1.8	-0.1	-1.7
	-2.1	-	-2.1
	-42.9	-37.3	-5.6
	-235.4	-210.0	-25.4
	-9.1	-8.9	-0.2
	-8.8	5.2	-14.0
	-0.9	-0.2	-0.7
	2.3	0.3	2.0
	1.4	0.1	1.3
	-7.4	5.3	-12.7

Bilan actifs

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements financiers	97.5	93.3	4.2
Placements de capitaux	1.6	93.3	4.2
Comptes de régularisation actifs	18.5	14.7	3.8
Créances sur des preneurs d'assurance	1.7	15.6	0.4
Créances par rapport aux offices	1.9	3.8	1.2
Créances par rapport à des organisations proches	1.9	0.6	0.6
Autres créances	0.1	0.0	0.1
Créances	20.1	17.8	2.3
Disponibilités	71.6	78.3	-6.7
Actifs	207.7	204.1	3.6

Bilan passifs

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1	0.1	-
Réserves	92.0	86.7	5.3
Résultat annuel	-7.4	5.3	-12.7
Capital propre	84.7	92.1	-7.4
Provisions actuarielles	36.3	34.2	2.1
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	3.0	1.0	2.0
Provisions pour réduction volontaire de réserves excessives	0.6	-	0.6
Provisions	1.8	39.9	4.7
Dettes envers des tiers	0.4	0.4	-
Dettes envers des fournisseurs de prestations	13.2	11.5	1.7
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance	17.5	14.4	3.1
Comptes de régularisation passifs	1.2	2.1	-0.9
Dettes envers des offices	0.7	0.5	0.2
Institution commune LAMal	18.4	14.7	3.7
Dettes envers des organisations proches	1.9	-	-0.0
Dettes	51.4	43.6	7.8
Comptes de régularisation passifs	31.7	33.2	-1.5
Capitaux étrangers	123.0	112.0	11.0
Passifs	207.7	204.1	3.6

Compte des mouvements financiers

	2021	2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	103.8	121.2	-17.4
Résultat d'entreprise	-7.4	5.3	-12.7
Modification des placements de capitaux	-3.5	-1.4	-2.1
Modification des créances	-2.3	5.2	-7.5
Modification des provisions	4.7	1.0	3.7
Modification des comptes de régularisation actifs	-3.8	-8.4	4.6
Modification des dettes	7.8	7.6	0.2
Modification des comptes de régularisation passifs	-1.5	3.9	-5.4
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	-6.0	13.2	-19.2
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	39.6	5.4	34.2
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-58.9	-36.0	-22.9
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	-19.3	-30.6	11.3
Mouvement d'argent net	-25.3	-17.4	-7.9
État final du fonds	78.5	103.8	-25.3
Disponibilités	71.6	78.3	-6.7
Liquidités	6.9	25.5	-18.6
Liquidités du fonds attestées	78.5	103.8	-25.3

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

Justification des fonds propres

LAMal

	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2020	86.7
État 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	86.8
Attribution résultat d'entreprise 2020	5.3
État 31.12.2020 après l'emploi du résultat	92.1
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2021	92.0
État 31.12.2021 avant l'emploi du résultat	92.1
Attribution résultat d'entreprise 2021	-7.4
État 31.12.2021 après l'emploi du résultat	84.7

1 Annexe

vivacare SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

1.1 Principes pour l'analyse du bilan

Les **placements financiers** sont présentés dans le bilan en tenant compte des précisions suivantes:

- les **créances libellées en un montant fixe** contiennent des obligations évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts.
- les **placements collectifs** comprennent des parts de fonds immobiliers, de fonds d'actions ainsi que de fonds du marché monétaire à leur valeur du marché;
- les **instruments financiers dérivés** comprennent les contrats à terme sur devises, les contrats d'options et les contrats futures; les instruments financiers dérivés sont employés exclusivement pour la couverture des fluctuations des cours du change et des prix du marché. Ils sont présentés dans le bilan à leur valeur du marché;

- les **liquidités** sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les **créances des preneurs d'assurance** sont présentées à la valeur nominale, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques du croire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les **provisions actuarielles** sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des paiements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Pour les **risques dans les placements de capitaux**, une **provision** conforme au marché est constituée. Pour ce faire, le réajustement de la valeur s'oriente à une valeur-cible adaptée au risque.

1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de vivacare SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à vivacare SA est de 9.1 millions de francs pour 2021 (2020: 8.9 millions), dont 5.8 millions de francs de frais de personnel (2020: 5.1 millions) et 3.3 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2020: 3.8 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 17 300 francs en 2021 (2020: 19 100 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnités aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à vivacare SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 19 400 francs en 2021 (2020: 18 400 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 2 700 francs (2020: 2 600 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 5 400 francs (2020: 5 100 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (huit membres pour 7.25 postes) se sont montées à 79 300 francs (2020: 69 000 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 15 100 francs (2020: 13 500 francs). L'indemnité la plus élevée s'est élevée à 16 500 francs (2020: 12 500 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 3 400 francs (2020: 3 000 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les honoraires qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend la constitution de la provision pour la réduction volontaire des réserves excessives, de 0.6 million de francs, ainsi que les intérêts.

1.4 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

	2021			2020		
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF
Obligations	0.2	0.4	0.6	0.0	0.2	0.2
Placements collectifs	0.9	4.0	4.9	0.5	1.6	2.1
Produit relatif aux titres et aux placements divers	1.1	4.4	5.5	0.5	1.8	2.3
Obligations	-0.0	-0.7	-0.7	-	-0.0	-0.0
Placements collectifs	-0.2	-0.0	-0.2	-0.2	-0.4	-0.6
Instruments financiers dérivés	-0.0	-0.1	-0.1	-	-	-
Liquidités	-0.1	-	-0.1	-0.3	-	-0.3
Dépenses relatives à l'administration de capital	-0.1	-	-0.1	-0.1	-	-0.1
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-0.4	-0.8	-1.2	-0.6	-0.4	-1.0
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-2.0	-	-2.0	-1.0	-	-1.0
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-1.3	3.6	2.3	-1.1	1.4	0.3

1.5 Résultat d'entreprise

Le résultat de moins 7.4 millions de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

1.6 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Obligations	52.0	12.1	39.9
Placements collectifs	38.5	55.7	-17.2
Instruments financiers dérivés	0.1	-	0.1
Liquidités	6.9	25.5	-18.6
Placements financiers	97.5	93.3	4.2
Placements de capitaux	97.5	93.3	4.2

En 2021, les obligations sont pour la première fois attestées selon la méthode d'amortissement des coûts. Au 1^{er} janvier 2021, cette valeur se montait à 11.9 millions de francs, ce qui correspond à un effet de la transition de 0.2 million de francs. La valeur du marché se monte à 51.8 millions de francs (2020: 12.1 millions).

Dérivés pour la couverture des risques	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF
Actions				
Options	136982	-	-	-

1.7 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	20.2	20.7	-0.5
Réajustement sur créances	-4.6	-5.5	0.9
Créances sur des preneurs d'assurance	15.6	15.2	0.4

1.8 Provisions

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	35.9	33.8	2.1
Indemnités journalières LAMal	0.4	0.4	-
Provisions actuarielles	36.3	34.2	2.1
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	3.0	1.0	2.0
Provisions pour réduction volontaire de réserves excessives	0.6	-	0.6
Provisions	39.9	35.2	4.7

1.9 Autres indications

Dettes éventuelles

vivacare SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 7.0 millions de francs en 2021 (2020: 1.4 million de francs) et sont réglés par le biais de prétentions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, 1.8 million de francs est encore dû (2020: 1.1 million de francs).

Transactions avec organisations proches

	31.12.2021	31.12.2020
	mio CHF	mio CHF
Bilan		
Créance du compte courant Visana SA	0.6	-
Dettes du compte courant Visana SA	-	0.0

	2021	2020
	mio CHF	mio CHF
Comptes de pertes et profits		
Charges d'exploitation	9.1	8.9
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0

Prestations diverses

Les prestations diverses comprennent les charges pour les vaccins contre Covid-19 (paiements entrés en 2020 d'adaptations tarifaires rétroactives).

Événements après le jour du bilan

Aucun en 2021 (en 2020, crise du coronavirus).

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

vivacare SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de vivacare SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 41–51) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard
Experte-réviseur agréée

Berne, le 13 avril 2022

Galenos SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Comptes de pertes et profits

	Chiffre de l'annexe	2021	2020	Modification
		mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		58.6	41.0	17.6
Primes assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		0.2	0.2	-
Primes assurances LCA		-	14.5	-14.5
Diminutions des produits sur les primes		-0.3	-0.7	0.4
Part de prime réassurance		-0.1	-0.1	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		7.1	5.1	2.0
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-7.2	-5.1	-2.1
Primes gagnées pour la facture propre		58.3	54.9	3.4
Prestations assurance obligatoire des soins		-67.1	-59.7	-7.4
Prestations assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		-0.0	-0.1	0.1
Prestations LCA		-	-16.6	16.6
Participations aux coûts LAMal		8.9	6.6	2.3
Participations aux coûts LCA		-	5.2	-5.2
Prestations diverses LAMal et LCA	1.9	-0.4	-0.2	-0.2
Parts des prestations de réassurance		0.1	0.3	-0.2
Modification des provisions actuarielles		1.3	-2.1	3.4
Compensation des risques		-0.2	14.4	-14.6
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-57.4	-52.2	-5.2
Frais de personnel		-1.6	-1.2	-0.4
Charges diverses		-1.0	-3.0	2.0
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2	-2.6	-4.2	1.6
Résultat de l'activité d'assurance		-1.7	-1.5	-0.2
Résultat divers	1.3	-0.1	-0.1	-
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.4	-0.1	-1.7	1.6
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		-0.2	-1.8	1.6
Bénéfice/ perte avant impôt		-1.9	-3.3	1.4
Impôts directs		-	-0.0	0.0
Résultat d'entreprise	1.5	-1.9	-3.3	1.4

Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification
	AOS mio CHF	AOS mio CHF	AOS mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF
Primes	58.6	41.0	17.6	0.2	0.2	-
Diminutions des produits sur les primes	-0.3	-0.0	-0.3	-0.0	-0.0	-
Parts des primes de réassurance	-0.1	-0.1	-	-	-	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	7.1	5.1	2.0	0.0	-0.0	0.0
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-7.2	-5.1	-2.1	-	-	-
Primes gagnées pour la facture propre	58.1	40.9	17.2	0.2	0.2	-
Prestations	-67.1	-59.7	-7.4	-0.0	-0.1	0.1
Participations aux coûts	8.9	6.6	2.3	-	-	-
Prestations diverses	-0.4	-0.2	-0.2	-0.0	-0.0	-
Parts des prestations de réassurance	0.1	0.3	-0.2	-	-	-
Modification des provisions actuarielles	1.4	0.4	1.0	-0.1	0.1	-0.2
Compensation des risques	-0.2	14.4	-14.6	-	-	-
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre	-57.3	-38.2	-19.1	-0.1	-0.0	-0.1
Charges d'exploitation pour la facture propre	-2.6	-2.7	0.1	-0.0	-0.0	-
Résultat de l'activité d'assurance	-1.8	-0.0	-1.8	0.1	0.2	-0.1
Résultat d'exploitation divers	-0.1	-	-0.1	-0.0	-0.0	-
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-0.1	-1.4	1.3	-0.0	-0.0	-
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital	-0.2	-1.4	1.2	-0.0	-0.0	-
Bénéfice / perte avant impôt	-2.0	-1.4	-0.6	0.1	0.2	-0.1
Impôts directs	-	-	-	-	-	-
Résultat d'entreprise	-2.0	-1.4	-0.6	0.1	0.2	-0.1

	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification
	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF	LCA mio CHF	LCA mio CHF	LCA mio CHF	Total mio CHF	Total mio CHF	Total mio CHF
	58.8	41.2	17.6	-	14.5	-14.5	58.8	55.7	3.1
	-0.3	-0.0	-0.3	-	-0.7	0.7	-0.3	-0.7	-
	-0.1	-0.1	-	-	-	-	-0.1	-0.1	-
	7.1	5.1	2.0	-	-	-	7.1	5.1	2.0
	-7.2	-5.1	-2.1	-	-	-	-7.2	-5.1	-2.1
	58.3	41.1	17.2	-	13.8	-13.8	58.3	54.9	3.4
	-67.1	-59.8	-7.3	-	-16.6	16.6	-67.1	-76.4	9.3
	8.9	6.6	2.3	-	5.2	-5.2	8.9	11.8	-2.9
	-0.4	-0.2	-	-	0.0	-0.0	-0.4	-0.2	-0.1
	0.1	0.3	-0.2	-	-	-	0.1	0.3	-0.2
	1.3	0.5	0.8	-	-2.6	2.6	1.3	-2.1	3.4
	-0.2	14.4	-14.6	-	-	-	-0.2	14.4	-14.6
	-57.4	-38.2	-19.2	-	-14.0	14.0	-57.4	-52.2	-5.2
	-2.6	-2.7	0.1	-	-1.5	1.5	-2.6	-4.2	1.6
	-1.7	0.2	-1.9	-	-1.7	1.7	-1.7	-1.5	-0.2
	-0.1	-0.0	-	-	-0.1	0.1	-0.1	-0.1	-
	-0.1	-1.4	1.3	-	-0.3	0.3	-0.1	-1.7	1.6
	-0.2	-1.4	1.3	-	-0.4	0.4	-0.2	-1.8	1.6
	-1.9	-1.2	-0.7	-	-2.1	2.1	-1.9	-3.3	1.4
	-	-	-	-	-0.0	0.0	-	-0.0	0.4
	-1.9	-1.2	-0.7	-	-2.1	2.1	-1.9	-3.3	-7.3

Bilan actifs

	31.12.2021		31.12.2020		Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF	
Placements financiers		20.8	69.7		-48.9
Placements de capitaux	1.6	20.8	69.7		-48.9
Comptes de régularisation actifs		0.0	7.5		-7.5
Créances sur des preneurs d'assurance	1.7	2.5	1.6		0.9
Créances par rapport aux offices	1.9	1.0	0.5		0.5
Créances par rapport à des organisations proches	1.9	-	5.1		-5.1
Autres créances		0.1	0.0		0.1
Créances		3.6	7.2		-3.6
Disponibilités		28.5	7.7		20.8
Actifs		52.9	92.1		-39.2

Bilan passifs

	31.12.2021		31.12.2020		Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF	
Capital de l'organisation		0.1	0.1		-
Réserves LAMal		22.5	23.7		-1.2
Réserves LCA		0.0	2.1		-2.1
Résultat annuel		-1.9	-3.3		1.4
Capital propre		20.7	22.6		-1.9
Réserves actuarielles LAMal		11.7	13.0		-1.3
Réserves actuarielles LCA		-	43.3		-43.3
Réserves non actuarielles LCA		-	1.5		-1.5
Provisions pour risques dans les placements de capitaux		1.4	1.4		-
Provisions	1.8	13.1	59.2		-46.1
Dettes envers des tiers		0.1	3.1		-3.0
Dettes envers des fournisseurs de prestations		3.8	0.0		3.8
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance		7.6	6.8		0.8
Comptes de régularisation passifs		0.0	0.0		-
Dettes envers des offices		0.1	0.1		-
Institution commune LAMal		-	0.0		-0.0
Dettes envers des organisations proches	1.9	1.1	-		1.1
Dettes		12.7	10.0		2.7
Comptes de régularisation passifs		6.4	0.3		6.1
Capitaux étrangers		32.2	69.5		-37.3
Passifs		52.9	92.1		-39.2

Compte des mouvements financiers

	2021	2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	58.2	43.9	14.3
Résultat d'entreprise	-1.9	-3.3	1.4
Modification des placements de capitaux	-0.4	0.0	-0.4
Modification des créances	3.6	-5.6	9.2
Modification des provisions	-46.1	3.5	-49.6
Modification des comptes de régularisation actifs	7.5	-0.7	8.2
Modification des dettes	2.7	3.5	-0.8
Modification des comptes de régularisation passifs	6.1	-0.3	6.4
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	-28.5	-2.9	-25.6
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	2.0	22.2	-20.2
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-1.7	-5.0	3.3
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	0.3	17.2	-16.9
Mouvement d'argent net	-28.2	14.3	-42.5
État final du fonds	30.0	58.2	-28.2
Disponibilités	28.5	7.7	20.8
Liquidités	1.5	50.5	-49.0
Liquidités du fonds attestées	30.0	58.2	-28.2

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

Justification des fonds propres

	LAMal	LCA
	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1	-
Réserves 01.01.2020	23.7	2.1
État 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	23.8	2.1
Attribution résultat d'entreprise 2020	-1.2	-2.1
État 31.12.2020 après l'emploi du résultat	22.6	0.0
Capital de l'organisation	0.1	-
Réserves 01.01.2021	22.5	0.0
État 31.12.2021 avant l'emploi du résultat	22.6	0.0
Attribution résultat d'entreprise 2021	-1.9	-
État 31.12.2021 après l'emploi du résultat	20.7	0.0

1 Annexe

Au 1^{er} janvier 2021, le domaine d'affaires de l'assurance complémentaire selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) a été transféré à Visana Assurances SA.

Galenos SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

1.1 Principes pour l'analyse du bilan

Les **placements financiers** sont présentés dans le bilan en tenant compte des précisions suivantes:

- les **créances libellées en un montant fixe** contiennent des obligations évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts.
- les **participations aux fonds propres** comprennent les actions à leur valeur du marché;
- les **liquidités** sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les **créances des preneurs d'assurance** sont présentées à la valeur nominale, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques du croire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les **provisions actuarielles** sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des paiements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Pour les **risques dans les placements de capitaux**, une **provision** conforme au marché est constituée. Pour ce faire, le réajustement de la valeur s'oriente à une valeur-cible adaptée au risque.

1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de Galenos SA, depuis l'année passée, selon un contrat d'externalisation. La part qui incombe à Galenos SA est de 2.6 millions de francs pour 2021 (2020: 4.2 millions), dont 1.6 million de francs de frais de personnel (2020: 1.2 million) et 1.0 million de francs de charges d'exploitation diverses (2020: 3.0 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 4700 francs en 2021 (2020: 91 500 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnités aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à Galenos SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 5300 francs en 2021 (2020: 4200 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 700 francs (2020: 600 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 1500 francs (2020: 1200 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (huit membres pour 7.25 postes) se sont montées à 21 500 francs (2020: 15 800 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 4100 francs (2020: 3100 francs). L'indemnité la plus élevée s'est montée à 4500 francs (2020: 2900 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 900 francs (2020: 700 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les honoraires qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend essentiellement les intérêts perçus.

1.4 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

	2021			2020		
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	Total mio CHF
Obligations	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.3
Actions	0.3	-	0.3	-	-	-
Produit relatif aux titres et aux placements divers	0.4	0.1	0.5	0.2	0.1	0.3
Obligations	-0.0	-0.5	-0.5	-0.2	-0.1	-0.3
Liquidités	-	-	-	-0.2	-	-0.2
Dépenses relatives à l'administration de capital	-0.1	-	-0.1	-0.1	-	-0.1
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-0.1	-0.5	-0.6	-0.5	-0.1	-0.6
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-	-	-	-1.4	-	-1.4
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	0.3	-0.4	-0.1	-1.7	-0.0	-1.7

1.5 Résultat d'entreprise

Le résultat de moins 1.9 million de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMa).

1.6 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux
aux valeurs du marché

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Obligations	18.8	18.7	0.1
Actions	0.5	0.5	-0.0
Liquidités	1.5	50.5	-49.0
Placements financiers	20.8	69.7	-48.9
Placements de capitaux	20.8	69.7	-48.9

En 2021, les obligations sont pour la première fois présentées selon la méthode d'amortissement des coûts. Au 1^{er} janvier 2021, cette valeur se montait à 18.3 millions de francs, ce qui correspond à un effet de la transition de 0.4 million de francs. La valeur du marché se monte à 18.9 millions de francs (2020: 18.7 millions).

1.7 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	2.9	1.9	1.0
Réajustement sur créances	-0.4	-0.3	-0.1
Créances sur des preneurs d'assurance	2.5	1.6	0.9

1.8 Provisions

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	11.3	12.7	-1.4
Indemnités journalières LAMal	0.4	0.3	0.1
LCA	-	43.3	-43.3
Provisions actuarielles	11.7	56.3	-44.6
Provisions non actuarielles	-	1.5	-1.5
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	1.4	1.4	-
Provisions	13.1	59.2	-46.1

1.9 Autres indications

Dettes éventuelles

Galenos SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 1.6 million de francs en 2021 (2020: 0.14 million de francs) et sont réglés par le biais de préventions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, 0.4 million de francs est encore dû (2020: 0.11 million de francs).

Transactions avec organisations proches

Le domaine d'affaires de l'assurance complémentaire selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) a été transféré à Visana Assurances SA au 1^{er} janvier 2021.

	31.12.2021	31.12.2020
	mio CHF	mio CHF
Bilan		
Créance du compte courant Visana SA	-	5.1
Dette du compte courant Visana SA	1.1	-
	2021	2020
	mio CHF	mio CHF
Comptes de pertes et profits		
Parts des primes de réassurance	0.1	0.1
Parts des prestations de réassurance	0.1	0.3
Charges d'exploitation	2.6	4.2
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0

La réassurance est auprès de Visana SA.

Prestations diverses

Les prestations diverses comprennent les charges pour les vaccins contre COVID-19 (paiements entrés en 2020 d'adaptations tarifaires rétroactives).

Évènements après le jour du bilan

Aucun en 2021 (en 2020, crise du coronavirus).

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

Galenos SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Galenos SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 57–67) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

Jasmin Bernhard
Experte-réviser agréée

Berne, le 13 avril 2022

Visana Assurances SA est sujet de droit pour les assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), pour l'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et pour d'autres catégories d'assurance (ménage, bâtiments et responsabilité civile privée).

Comptes de pertes et profits

	Chiffre de l'annexe	2021	2020	Modification
		mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurances LCA		1 018.6	1 001.5	17.1
Primes assurance-accidents obligatoire LAA		185.9	168.1	17.8
Part de la réassurance à la prime		-9.7	-9.6	-0.1
Primes pour compte propre		1 194.8	1 160.0	34.8
Modification des reports de primes		-0.2	-0.2	-
Primes gagnées pour compte propre		1 194.6	1 159.8	34.8
Autres produits de l'activité d'assurance		4.3	3.5	0.8
Produits de l'activité technique		1 198.9	1 163.3	35.6
Paiements pour les cas d'assurance LCA		-670.7	-660.0	-10.7
Paiements pour les cas d'assurance LAA		-133.8	-122.6	-11.2
Part des réassureurs		5.5	5.1	0.4
Paiements pour les cas d'assurance pour compte propre		-799.0	-777.5	-21.5
Modification des provisions actuarielles		-42.3	-18.8	-23.5
Dépenses pour les cas d'assurance pour compte propre		-841.3	-796.3	-45.0
Frais de personnel		-98.0	-91.6	-6.4
Charges diverses		-131.5	-148.4	16.9
Charge administrative pour compte propre	1.2	-229.5	-240.0	10.5
Autres charges techniques		-41.7	-40.7	-1.0
Charges de l'activité actuarielle		-1 112.5	-1 077.0	-35.5
Résultat actuariel		86.4	86.3	0.1
Produits issus des placements de capital	1.3	154.0	171.4	-18.9
Charges issues des placements de capital	1.4	-94.9	-158.2	64.8
Résultat des placements de capital		59.1	13.2	45.9
Résultat d'exploitation		145.5	99.5	46.0
Charges d'intérêt pour les dettes avec intérêt		0.0	0.0	-
Autres charges		-0.7	-0.6	-0.1
Bénéfice/perte avant impôt		144.8	98.9	45.9
Impôts directs		-25.1	-28.4	3.3
Résultat d'entreprise		119.7	70.5	49.2

Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification
	Frais de guérison LCA mio CHF	Frais de guérison LCA mio CHF	Frais de guérison LCA mio CHF	Indemnités journalières LCA mio CHF	Indemnités journalières LCA mio CHF	Indemnités journalières LCA mio CHF
Résultat du secteur assurance						
Primes assurances LCA	649.0	652.8	-3.8	322.4	302.1	20.3
Primes assurance-accidents obligatoire LAA	-	-	-	-	-	-
Part de la réassurance à la prime	-	-	-	-9.6	-9.5	-0.1
Primes pour compte propre	649.0	652.8	-3.8	312.8	292.6	20.2
Modification des reports de primes	-	-	-	-	-	-
Prime gagnée pour compte propre	649.0	652.8	-3.8	312.8	292.6	20.2
Autres produits de l'activité d'assurance	3.3	2.4	0.9	-	-	-
Produits de l'activité technique	652.3	655.2	-2.9	312.8	292.6	20.2
Paiements pour les cas d'assurance LCA	-413.4	-407.3	-6.1	-237.4	-233.2	-4.2
Paiements pour les cas d'assurance LAA	-	-	-	-	-	-
Part des réassureurs	-	-	-	5.5	5.1	0.4
Paiements pour les cas d'assurance pour compte propre	-413.4	-407.3	-6.1	-231.9	-228.1	-3.8
Modification des provisions actuarielles	-13.9	4.8	-18.7	-0.2	-0.6	0.4
Dépenses pour les cas d'assurance pour compte propre	-427.3	-402.5	-24.8	-232.1	-228.7	-3.4
Charge administrative pour compte propre	-159.2	-175.2	16.0	-36.6	-34.2	-2.4
Autres charges techniques	-7.9	-9.9	2.0	-32.1	-29.1	-3.0
Charges de l'activité actuarielle	-594.4	-587.6	-6.8	-300.8	-292.0	-8.8
Résultat actuariel	57.9	67.6	-9.7	12.0	0.6	11.4
Produits issus des placements de capital						
Charges issues des placements de capital						
Résultat des placements de capital						
Résultat d'exploitation						
Charges d'intérêt pour les dettes avec intérêt						
Autres charges						
Bénéfice / perte avant impôt						
Impôts directs						
Résultat d'entreprise						
Capital propre						
en CHF						
en % des primes nettes						

	2021	2021	Modification	2021	2020	Modification	2021	2020	Modification
	Divers LCA mio CHF	Divers LCA mio CHF	Divers LCA mio CHF	LAA mio CHF	LAA mio CHF	LAA mio CHF	Total mio CHF	Total mio CHF	Total mio CHF
	47.2	46.6	0.6	-	-	-	1018.6	1001.5	17.1
	-	-	-	185.9	168.1	17.8	185.9	168.1	17.8
	-0.1	-0.1	-	-	-	-	-9.7	-9.6	-0.1
	47.1	46.5	0.6	185.9	168.1	17.8	1194.8	1160.0	34.8
	-0.2	-0.2	-	-	-	-	-0.2	-0.2	-
	46.9	46.3	0.6	185.9	168.1	17.8	1194.6	1159.8	34.8
	0.1	0.2	-0.1	0.9	0.9	-	4.3	3.5	0.8
	47.0	46.5	0.5	186.8	169.0	17.8	1198.9	1163.3	35.6
	-19.9	-19.5	-0.4	-	-	-	-670.7	-660.0	-10.7
	-	-	-	-133.8	-122.6	-11.2	-133.8	-122.6	-11.2
	-	-	-	-	-	-	5.5	5.1	0.4
	-19.9	-19.5	-0.4	-133.8	-122.6	-11.2	-799.0	-777.5	-21.5
	-1.6	-	-1.6	-26.6	-23.0	-3.6	-42.3	-18.8	-23.5
	-21.5	-19.5	-2.0	-160.4	-145.6	-14.8	-841.3	-796.3	-45.0
	-7.4	-7.4	-	-26.3	-23.2	-3.1	-229.5	-240.0	10.5
	-1.7	-1.5	-0.2	-	-0.2	0.2	-41.7	-40.7	-1.0
	-30.6	-28.4	-2.2	-186.7	-169.0	-17.7	-1112.5	-1077.0	-35.5
	16.4	18.1	-1.7	0.1	-	0.1	86.4	86.3	0.1
							154.0	171.4	-18.9
							-94.9	-158.2	64.8
							59.1	13.2	45.9
							145.5	99.5	46.0
							0.0	-	-
							-0.7	-0.6	-0.1
							144.8	98.9	45.9
							-25.1	-28.4	3.3
							119.7	70.5	49.2
							544.6	459.9	84.7
							45.4	39.5	5.9

Bilan actifs

	31.12.2021		31.12.2020		Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF	
Biens immobiliers		180.2	184.5	-4.3	
Participations	1.6	3.9	3.9	-	
Papiers-valeurs à intérêts fixes		1 332.0	1 187.4	144.6	
Hypothèques		21.5	23.0	-1.5	
Actions		404.0	352.3	51.7	
Autres placements de capital	1.7	561.6	549.0	12.6	
Placements de capitaux		2 503.2	2 300.1	203.1	
Créances sur instruments financiers dérivés		9.5	7.8	1.7	
Disponibilités		527.2	488.7	38.5	
Part des provisions actuarielles issues de la réassurance		0.6	0.6	-	
Créances résultant des activités d'assurance	1.8	85.5	93.6	-8.1	
Autres créances		9.0	8.9	0.1	
Compte de régularisation actif		12.8	13.4	-0.6	
Actifs		3 147.8	2 913.1	234.7	

Bilan passifs

	31.12.2021		31.12.2020		Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF	
Provisions actuarielles	1.9	1 900.6	1 812.9	87.7	
Provisions non actuarielles	1.10	386.8	355.6	31.2	
Provisions		2 287.4	2 168.5	118.9	
Dettes sur instruments financiers dérivés		0.1	0.2	-0.1	
Dettes résultant des activités d'assurance	1.11	73.9	74.6	-0.7	
Autres passifs		6.4	4.9	1.5	
Comptes de régularisation passifs		235.4	205.0	30.4	
Dettes		315.7	284.5	31.2	
Capitaux étrangers		2 603.2	2 453.2	150.0	
Capital-actions		10.0	10.0	-	
Réserves légales issues du bénéfice		5.0	5.0	-	
Réserves volontaires issues du bénéfice		109.5	109.5	-	
Bénéfice reporté / perte reportée		300.4	264.9	35.5	
Résultat d'entreprise		119.7	70.5	49.2	
Capital propre		544.6	459.9	84.7	
Passifs		3 147.8	2 913.1	234.7	

Compte des mouvements financiers

	2021	2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds Disponibilités	488.7	341.0	147.7
Résultat d'entreprise	119.7	70.5	49.2
Modification des placements de capitaux	4.8	30.6	-13.9
Modification des créances sur instruments financiers dérivés	-1.7	-2.0	0.3
Modification des créances	8.0	-23.8	31.8
Modification des provisions actuarielles	87.7	18.8	68.9
Modification des provisions du secteur non assurance	31.2	-24.7	55.9
Modification des comptes de régularisation actifs	0.6	0.2	0.4
Modification des dettes sur instruments financiers dérivés	-0.1	0.1	-0.2
Modification des dettes	0.8	33.9	-33.1
Modification des comptes de régularisation passifs	30.4	76.2	-45.8
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	293.3	179.8	113.5
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	556.3	726.5	-170.2
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-764.2	-723.6	-52.5
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	-219.8	2.9	-222.7
Versement de dividende	-35.0	-35.0	-
Mouvement d'argent provenant des activités de financement	-35.0	-35.0	-
Mouvement d'argent net	38.5	147.7	-109.2
État final du fonds Disponibilités	527.2	488.7	38.5

Pour des raisons de synthèse administrative et donc de simplification des décomptes par rapport aux personnes assurées et aux fournisseurs de prestations, le mouvement d'argent des assurances complémentaires des frais de guérison se fait par le biais de Visana SA.

1 Annexe

Au 1^{er} janvier 2021, le domaine de l'assurance complémentaire selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) de Galenos SA a été repris.

Visana Assurances SA, sise à Berne, applique les dispositions du code des obligations pour l'établissement de ses comptes annuels.

1.1 Principes pour l'analyse du bilan

Les actions sont indiquées à la valeur d'acquisition et les papiers-valeurs à intérêts fixes (obligations), en brut, au coût amorti. Il est formé des provisions pour la compensation des fluctuations boursières.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur.

Les hypothèques sont indiquées à la valeur du montant de la créance.

Les immeubles sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, plus les investissements augmentatifs et avec déduction des amortissements nécessaires et des réajustements de la valeur suite à d'éventuelles pertes de la valeur.

Les provisions pour fluctuations de cours sont calculées et intégrées à la plausibilité au moyen d'un modèle de mathématique financière sous forme d'une considération globale pour titres et hypothèques. Elles sont présentées dans les provisions non actuarielles.

1.2 Comptes de pertes et profits

Les primes acquises ont augmenté par rapport à l'année précédente.

Frais d'administration

Visana Services SA gère l'exploitation de Visana Assurances SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à Visana Assurances SA est de 229.5 millions de francs pour 2021 (2020: 240.0 millions), dont 98.0 million de francs de frais de personnel (2020: 91.6 millions) et 131.5 million de francs de charges d'exploitation diverses (2020: 148.4 millions).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

1.3 Produits issus des placements de capital

	2021			2020		
	Produits mio CHF	Gains réalisés mio CHF	Total mio CHF	Produits mio CHF	Gains réalisés mio CHF	Total mio CHF
Papiers-valeurs à intérêts fixes	17.3	1.1	18.4	40.5*	1.0	41.5
Biens immobiliers	12.8	-	12.8	12.8	-	12.8
Actions	11.3	48.5	59.8	12.6	53.0	65.6
Autres placements de capital**	11.0	51.8	62.8	5.8	45.4	51.2
Hypothèques	0.2	-	0.2	0.3	-	0.3
Produits issus des placements de capital	52.6	101.4	154.0	72.0	99.4	171.4

* comprend 24.0 millions de francs issus de la reprise de réajustements et d'obligations

** comprend les opérations à terme sur devises, les placements collectifs (fonds en actions, fonds immobiliers et fonds du marché monétaire) et les placements alternatifs

1.4 Charges issues des placements de capital

	2021			2020		
	Amortissements et réajustements de la valeur** mio CHF	Pertes réalisées mio CHF	Total mio CHF	Amortissements et réajustements de la valeur** mio CHF	Pertes réalisées mio CHF	Total mio CHF
Biens immobiliers	-12.7	-	-12.7	-11.2	-	-11.2
Papiers-valeurs à intérêts fixes	-5.6	-3.9	-9.5	-24.0	-3.9	-27.9
Actions	-18.1	-22.2	-40.3	-2.8	-91.5	-94.3
Autres placements de capital*	-5.3	-27.1	-32.4	-4.7	-20.1	-24.8
Charges issues des placements de capital	-41.7	-53.2	-94.9	-42.7	-115.5	-158.2

* comprend les opérations à terme sur devises, les placements collectifs (fonds en actions, fonds immobiliers et fonds du marché monétaire) et les placements alternatifs
 ** y compris charges diverses

1.5 Bilan

Actifs

Les placements de la fortune de Visana Assurances SA sont largement diversifiés et la stratégie de placement est fonction de la capacité de risque ainsi que des attentes relatives au rendement ou aux risques des différentes catégories de placements. En 2021, il en résulte une performance des placements de plus 6.21% (2020: moins 0.10%).

Pour les investisseurs immobiliers et en actions, l'année de placements s'est déroulée de manière très satisfaisante, tandis que les obligations ont perdu de la valeur, en raison des taux d'inflation élevés. Les liquidités abondantes mises à disposition par des États et banques centrales ont assuré un développement solide de la conjoncture, des conditions financières avantageuses et une propension au risque accrue des investisseurs. Cela se reflète dans les indices d'action pertinents, qui affichent une cotation supérieure de plus de 25%, par rapport au début de la pandémie en février 2020.

1.6 Participations

	31.12.2021	31.12.2020
	mio CHF	mio CHF
Visana Services SA Berne		
Prestations de services en matière d'assurance	3.9	3.9
Capital-actions 6.5 millions de francs		
Participation 60% / part des voix et du capital 60%		

1.7 Autres placements de capital

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements alternatifs	172.2	163.0	9.2
Placements collectifs de capitaux	389.4	386.0	3.4
Autres placements de capital	561.6	549.0	12.6

Dérivés pour la couverture des risques

	31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur du marché active mio CHF	Valeur du marché passive mio CHF	Valeur du marché active mio CHF	Valeur du marché passive mio CHF
Devises				
Opérations à terme	2.7	0.1	1.6	0.2
Actions				
Options	6.8	-	6.2	-
Charges issues des placements de capital	9.5	0.1	7.8	0.2

1.8 Créances résultant des activités d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	62.7	66.6	-3.9
Sociétés d'assurance	0.6	0.3	0.3
Créances envers des organisations proches	22.2	26.7	-4.5
Créances résultant des activités d'assurance	85.5	93.6	-8.1

Passifs

1.9 Provisions actuarielles
selon les positions

	31.12.2021	31.12.2020*	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Provisions pour prestations d'assurance *	1 633.8	1 558.9	74.9
Capital de couverture	117.3	109.2	8.1
Autres provisions actuarielles	98.1	94.3	3.8
Autres provisions	30.4	32.3	-1.9
Allocation de renchérissement fonds LAA	67.7	62.0	5.7
Provisions pour participations contractuelles à l'excédent	49.1	48.4	0.7
Reports de primes	2.3	2.1	0.2
Provisions	1 900.6	1 812.9	87.7

* Les provisions pour prestations d'assurance sont exprimées à leur valeur brute.
La part des provisions actuarielles issues de la réassurance se monte à 0.6 million de francs (2020: 0.6 million)

1.10 Provisions non actuarielles

Les provisions non actuarielles comprennent principalement la constitution de réajustements de la valeur sur des placements de capital de 21.5 millions de francs ainsi que des provisions fiscales pour l'année 2021 (2020: 27.7 millions de dissolution nette des réserves latentes).

1.11 Dettes résultant des activités d'assurance

	31.12.2021	31.12.2020	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Dettes envers les preneurs d'assurance	49.1	50.3	-1.2
Dettes diverses	24.8	24.3	0.5
Dettes résultant des activités d'assurance	73.9	74.6	-0.7

1.12 Justification des fonds propres

	mio CHF
Capital-actions	10.0
Réserves légales issues du bénéfice 31.12.2020	5.0
Réserves volontaires issues du bénéfice 31.12.2020	109.5
Bénéfice reporté / perte reportée 31.12.2020	264.9
Attribution résultat d'entreprise 2020	70.5
Versement de dividende	35.0
Attribution au bénéfice reporté	35.5
État au 31.12.2020	459.9
Capital-actions	10.0
Réserves légales issues du bénéfice 31.12.2021	5.0
Réserves volontaires issues du bénéfice 31.12.2021	109.5
Bénéfice reporté / perte reportée 31.12.2021	300.4
Attribution résultat d'entreprise 2021	119.7
État au 31.12.2021	544.6

1.13 Dettes éventuelles

La société appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

Des placements de fortune sont effectués sous forme de Private Markets (Private Equity et Private Debt) en plusieurs monnaies. Le 31 décembre 2021, le volume de souscription de ces programmes était de 373.4 millions de francs (2020: 338.1 millions), dont 106.6 millions de francs n'avaient pas encore été retirés au 31 décembre 2021 (2020: 112.0 millions).

En raison des placements de la fortune, Visana Assurances SA est exposée au risque de changement des marchés. Dans la politique de placement, des instruments financiers dérivés sont employés pour se protéger contre la fluctuation des cours. Le 31 décembre 2021, le volume de contrats des instruments financiers dérivés sur devises était de 434.0 millions de francs (2020: 386.3 millions). Les contrats ouverts sont couverts par des placements de base correspondants.

1.14 Honoraires de la révision

L'honoraire de révision de Visana est payé par le biais de Visana Services SA, calculé conformément à la clé de répartition définie et se monte à 0.3 million de francs pour Visana Assurances SA (2020: 0.3 million).

1.15 Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

	31.12.2021	31.12.2020
	mio CHF	mio CHF
Résultat d'entreprise	119.7	70.5
Bénéfice reporté	300.4	264.9
Bénéfice résultant du bilan à disposition de l'assemblée générale	420.1	335.4
Prélèvement du dividende brut	-45.0	-35.0
Report à nouveau	375.1	300.4

2 Rapport sur la situation

Évaluation des risques

Visana dispose d'un processus de gestion des risques à l'échelle de tout le groupe; par risques, elle entend des événements, actes ou changements dans les conditions-cadres à venir, qui peuvent conduire à des écarts par rapport aux objectifs d'entreprise fixés. Chez Visana, la gestion des risques est effectuée dans le cadre d'une approche standardisée d'évaluation du risque, qui permet l'identification, l'évaluation, l'analyse et le pilotage systématique des risques.

Évènements extraordinaires

Aucun en 2021 (en 2020, crise du coronavirus).

Perspectives d'avenir

Visana Assurances SA continuera à proposer, conformément au but et aux principes de l'organisation, des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), l'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et d'autres catégories d'assurance (ménage, bâtiments et responsabilité civile privée).

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

Visana Assurances SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Visana Assurances SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 73, 76–84 sans rapport sur la situation) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

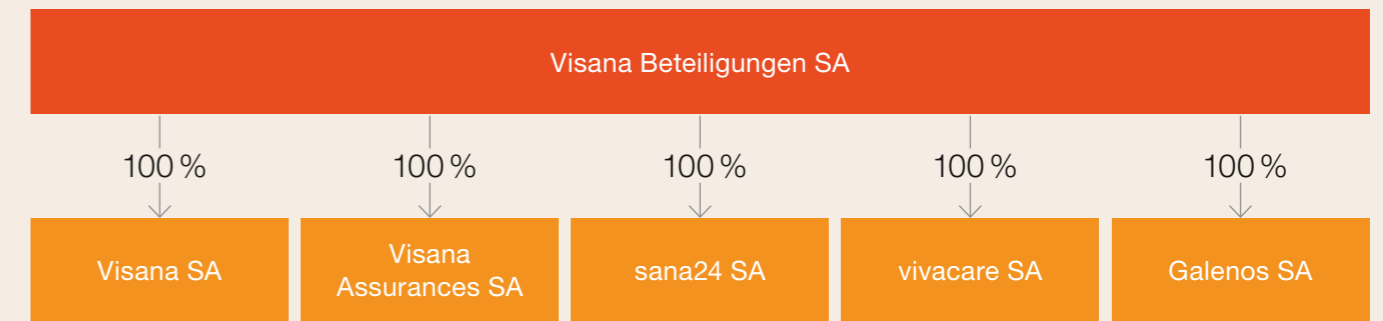
Ernst & Young SA

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard
Experte-réviseur agréée

Berne, le 13 avril 2022

Structure de la conduite et organisation des sociétés d'assurance



Visana Beteiligungen SA

La société de participation possède 100% du capital-actions des compagnies d'assurance Visana SA, Visana Assurances SA, sana24 SA, vivacare SA et Galenos SA. Visana Beteiligungen SA peut détenir des participations de toute sorte. Elle n'exerce aucune activité opérationnelle.

Visana SA, sana24 SA, vivacare SA et Galenos SA

Ces sociétés anonymes sont des assureurs-maladie selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Visana Assurances SA

Visana Assurances SA est sujet de droit pour les assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), pour l'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et pour d'autres catégories d'assurance (ménage, bâtiments et responsabilité civile privée).

Conseil d'administration

Le conseil d'administration assure la direction suprême des sociétés ainsi que la haute surveillance sur la direction opérationnelle.

En ce qui concerne la composition du conseil d'administration, nous misons sur des profils d'exigence spécifiques, se fondant sur les compétences professionnelles et la personnalité. Le conseil d'administration se compose des membres suivants:

Lorenz Hess, président (1961)	Diplôme fédéral de conseiller en relations publiques. Hess Advisum GmbH. Conseiller national. Divers mandats au sein de conseils d'administration et conseils de fondation. En fonction chez Visana depuis 2014. Président depuis 2017.
Robert E. Leu, vice-président (1946)	Docteur ès sciences politiques, professeur émérite à l'Université de Berne. Auteur de nombreuses publications sur la politique économique et sur la politique de la santé. Chargé de mandats d'expertise et d'évaluation. Divers mandats au sein de conseils d'administration et comités consultatifs. En fonction chez Visana depuis 2007. Vice-président depuis 2014.
Déborah Carlson-Burkart, membre (1969)	Avocate, LL.M avec de nombreuses années d'expérience dans les domaines Legal, Compliance et Governance et dans des entreprises cotées en bourse et soumises à l'autorité de la FINMA, partenaire dans le cabinet d'avocats Wernli Biedermann Partner, à Berne. Divers mandats au sein de conseils d'administration et conseils de fondation. En fonction chez Visana depuis 2016.
Roland Frey, membre (1956)	Diplôme fédéral de conseiller indépendant en entreprise et investissement, disposant de nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'Asset Management, de la banque et des assurances. Plusieurs mandats au sein de conseils d'administration et de conseils de fondation, en qualité de président ou membre. En fonction chez Visana depuis 2016.
Andreas Gattiker, membre (1967)	Dr med et MBA. CEO Hôpital cantonal Obwalden. Divers mandats dans des conseils d'administration. En fonction chez Visana depuis 2013.
Cornelia Gehrig, membre (1966)	Licenciée ès sciences politiques et experte-comptable diplômée. Membre indépendante du conseil d'administration avec CFO du groupe, longues années d'expérience dans des entreprises internationales, dans le domaine des finances, de l'audit, et des risques et transformations. En fonction chez Visana depuis 2003.
Stefan Niedermaier, membre (1962)	Entrepreneur, MBA (EDHEC), doté d'une longue expérience dans les domaines de l'informatique et de la numérisation. Propriétaire et président du conseil d'administration de DV Bern AG. Divers mandats dans des conseils d'administration. En fonction chez Visana depuis 2018.

Pour accomplir efficacement ses tâches, le conseil d'administration dispose des comités spécialisés et instruments de conduite suivants: un Audit and Risk Committee (ARC), un Nomination and Compensation Committee (NCC), un Investment Committee (IC) ainsi que Gestion des risques et controlling stratégiques. Avec ses examens indépendants, la Révision interne soutient le conseil d'administration dans sa fonction de surveillance et de contrôle.

Audit and Risk Committee (ARC)

L'ARC prépare tous les thèmes financiers pertinents ainsi que les domaines partiels de la gestion des risques intégrale et des contrôles, qui sont traités par le conseil d'administration à l'occasion d'une de ses séances. Par ailleurs, il surveille de manière continue les évolutions à risque sur le marché de la santé suisse et dans le domaine de la politique de la santé, qui pourraient avoir un impact notable. Stefan Niedermaier assiste l'ARC pour les thèmes tels que la numérisation, tandis que Déborah Carlson-Burkart aide pour les thèmes de compliance and risk, en tant qu'assesseur.

Nomination and Compensation Committee (NCC)

Le NCC prépare tous les points à l'ordre du jour pertinents en ce qui concerne les nominations et les rémunérations des membres des niveaux de conduite stratégiques et opérationnels. Le comité traite par ailleurs de thématiques relatives à la gestion du personnel importantes sur le plan stratégique et assure la révision périodique des documents liés à la politique du personnel.

Investment Committee (IC)

L'IC soutient le conseil d'administration pour ses tâches de contrôle et de surveillance, dans le domaine de la gestion de la fortune. L'IC est responsable de la surveillance de l'adéquation de la gestion de la fortune, de la politique et des stratégies de placement, ainsi que de la coordination et de la surveillance des unités d'organisation en charge de la gestion de la fortune. Par ailleurs, l'IC prépare tous les thèmes pertinents de ce domaine partiel pour les séances du conseil d'administration et surveille les développements présentant un potentiel de risque sur le marché des placements, qui pourraient exercer une influence conséquente sur les comptes annuels ainsi que sur les rendements et les risques escomptés à long terme, des différentes catégories de placement.

Composition des comités du conseil d'administration

Audit and Risk Committee (ARC)	Nomination and Compensation Committee (NCC)	Investment Committee (IC)
--------------------------------	---	---------------------------

Lorenz Hess	Membre	
Robert E. Leu	Membre	Président de la direction
Roland Frey	Membre	Membre
Andreas Gattiker	Président de la direction	
Cornelia Gehrig	Présidente	
Stefan Niedermaier	Assesseur*	Membre
Déborah Carlson-Burkart	Assesseuse**	

* Numérisation

** Compliance and Risk

Direction générale

En 2021, l'accent a été mis sur le développement de l'organisation de l'entreprise

Le CEO est le responsable d'entreprise opérationnel et représente Visana vers l'extérieur. Il fait régulièrement des rapports sans restrictions au conseil d'administration, sur l'ensemble des affaires qui exercent une influence importante sur Visana. Visana n'a pas transmis d'activités de gestion à des tiers.

Le règlement d'organisation définit la manière dont la conduite opérationnelle de l'entreprise est déléguée à la direction générale. En sont exclues les tâches qui sont réservées par la loi, les statuts ou le règlement d'organisation à d'autres organes. La direction générale est chargée de l'exécution des décisions du conseil d'administration. Elle se compose des membres suivants:

	Année de naissance	Domaine d'activité	Formation	Entrée Visana
Angelo Eggli	1967	CEO	Avocat, Master of Law (LL. M.) en droit commercial international (Université de Zurich)	2019
Stephan Wilms	1963	Suppléant du CEO CFO	Économiste d'entreprise diplômé avec formation post-grade en finances à la Boston Business School (BBS)	2010
Patrizio Bühlmann	1961	Responsable Clientèle entreprises	Spécialiste en assurance avec diplôme fédéral. Économiste d'entreprise en assurance (DVA). Integrated Management Executive MBA	2015
Franziska Gossen Feuz	1970	Responsable Droit et compliance	Avocate, Master of Advanced European Studies (MAES)	1997
Catherine Loeffel	1976	Responsable Numérisation et opérations	Responsable de la communication avec diplôme fédéral, IAA Diploma in Marketing Communications	2021
Roland Lüthi	1960	Responsable Clientèle privée	Spécialiste en assurance diplômé, responsable de vente diplômé, International Executive MBA	2007
Valeria Trachsel	1961	Suppléante du CEO, responsable Sinistres	Spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral, formatrice d'adulte diplômée et Master of Health Administration (MHA)	Départ à la retraite en 2021
Christoph Lanz	1963	CIO	Diplôme fédéral d'informaticien de gestion avec diplôme fédéral et licencié en droit	Départ de l'entreprise en 2021

Gouvernement d'entreprise

Visana s'oriente aux exigences du «Swiss Code of Best Practice».

Comme idée directrice, le gouvernement d'entreprise englobe la totalité des règles et des principes orientés sur l'intérêt durable de l'entreprise, avec l'aide desquels les structures et le comportement des niveaux de conduite supérieurs peuvent être pilotés et surveillés. Chez Visana, le gouvernement d'entreprise englobe toute l'organisation de l'entreprise ainsi que les instruments de conduite et de controlling, avec lesquels l'entreprise remplit les exigences légales. Visana s'oriente aux principes de gouvernance du «Swiss Code of Best Practice».

Les principes du gouvernement d'entreprise garantissent une culture d'entreprise ouverte et orientée aux valeurs, un développement durable de l'entreprise et une politique d'information transparente. En absence d'indication contraire, toutes les données se réfèrent au 31 décembre 2021.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est entièrement composé de membres non-exécutifs qui n'exercent aucune fonction opérationnelle au sein de Visana et n'en ont pas exercé non plus par le passé. En plus de l'auto-évaluation complexe, le conseil d'administration se soumet également régulièrement à une appréciation externe. Le conseil d'administration est élu pour un mandat d'une année.

Révision interne

La révision interne soutient le comité d'administration par le biais de contrôles indépendants. Ces derniers comprennent des vérifications dans le cadre des plans validés par le conseil d'administration. La révision interne dispose d'un droit général de proposition et de motion. Les résultats des vérifications des mandats de révision internes sont transmis entre autres à l'ARC, qui suit la mise en œuvre des mesures d'amélioration ou ordonne des mesures supplémentaires.

Révision externe

En sa qualité d'organe de révision externe, la Ernst & Young AG vérifie les comptes annuels de Visana. L'honoraire de révision pour l'année 2021 s'est élevé à environ 490 000 francs.

Indemnisations

Les honoraires et les salaires des membres du conseil d'administration, ainsi que de la direction générale, sont fixés par le conseil d'administration. Les indemnités versées en 2021 aux membres du conseil d'administration (sept membres) se sont élevées à 550 000 francs. Ce montant comprend l'ensemble des indemnités pour la collaboration dans le cadre de comités. Il n'a pas été versé de bonus. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 77 540 francs. L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 153 580 francs.

Les indemnités brutes versées à la direction générale (huit membres pour 7.25 postes) se sont montées à 2 245 270 francs au total. Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. La part variable est plafonnée et dépend du résultat de l'exercice ainsi que de chaque prestation individuelle. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 428 750 francs. L'indemnité la plus élevée s'est montée à 465 890 francs, avec des cotisations à la caisse de pension de 97 000 francs, et a été versée au CEO.

Les membres de la direction générale doivent remettre les honoraires qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

Gestion des risques et compliance

Depuis des années, Visana mise sur une gestion intégrale des risques et des contrôles. Au sens d'une gouvernance forte, Visana se fonde à cet égard sur le modèle des trois lignes de l'«Institute of Internal Auditor», par lequel il est activement tenu compte des prescriptions réglementaires en augmentation constante.

Gestion des risques et système de contrôle interne

Le terme de «risque» désigne pour Visana les événements, actions et changements des conditions-cadres dans l'avenir qui sont susceptibles de mener à un écart par rapport à l'obtention des résultats prévus comme objectifs stratégiques et opérationnels. Chez Visana, la gestion des risques au niveau stratégique est effectuée dans le cadre d'une approche standardisée d'évaluation du risque, qui permet l'identification, l'évaluation, l'analyse et le pilotage systématique des risques. Au niveau opérationnel, des auto-évaluations des risques et des contrôles forment la base, pour garantir un pilotage adéquat des risques, par le biais de contrôles orientés aux risques, y compris une évaluation standardisée de la conception et de l'efficacité des contrôles. Ce processus fait partie intégrante des tâches de conduite de tous les niveaux hiérarchiques. Par le biais du reporting standardisé, l'Audit & Risk Committee et le conseil d'administration examinent régulièrement les thèmes de la gestion des risques et du système de contrôle interne.

Compliance, protection des données et sécurité de l'information

Le conseil d'administration et la direction générale de Visana considèrent la compliance comme un élément central pour une gestion efficace des affaires (gouvernement d'entreprise), dont la responsabilité ne peut pas être déléguée. Cela signifie que tous les collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise respectent les lois ainsi que les instructions internes. La charte des bonnes pratiques, l'e-learning sur la compliance ainsi que des séquences d'information, orientées aux degrés de fonction et spécifiques, soutiennent la mise en œuvre d'un comportement conforme des collaborateurs et collaboratrices dans les affaires courantes. Pour Visana, le respect de la compliance n'est pas négociable.

Visana a certifié son service de réception des données conformément à la réglementation sur les certifications relatives à la protection des données. Cette certification atteste que la gestion des factures stationnaires selon SwissDRG de Visana est conforme aux prescriptions légales et efficace. Le certificat est soumis à une vérification annuelle.

La sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs à l'importance et au respect de la protection des données occupe une place centrale chez Visana. Des formations y relatives ont lieu sur place, en lien direct avec les affaires courantes. Concernant les thèmes de la sécurité de l'information et de la protection des données, les collaborateurs et collaboratrices trouvent des séquences vidéo sur Intranet, ainsi qu'un e-learning, obligatoire pour toutes et tous. Des audits internes et externes garantissent également que la protection des données soit vécue en pratique.

Business Continuity Management en période de COVID-19

La direction générale et l'état-major de crise de Visana ont, l'année passée aussi, observé de près le développement de la pandémie et pris sans délai les mesures qui s'imposent, conformément aux prescriptions actuelles des autorités. Durant toute l'année, aucune défaillance susceptible de léser l'entreprise, liée à la pandémie, n'est survenue. Nous avons ainsi assuré, de manière optimale et avec grand succès, la sécurité des clientes et clients ainsi que des collaboratrices et collaborateurs. En 2022 également, nous voulons poursuivre sur la voie entamée, en faisant preuve de prudence, de responsabilité et de diligence.

Glossaire du rapport de gestion 2021

OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est une autorité fédérale de la Confédération helvétique et fait partie du Département fédéral de l'intérieur.

Diminutions des produits

Diminution des produits résultant d'escomptes et de rabais ainsi que d'amortissements de primes.

FINMA

L'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) surveille le marché financier suisse en sa qualité d'autorité indépendante.

Compte des mouvements financiers

Instrument servant au rapport sur les mouvements d'argent et les modifications des disponibilités. Le compte des mouvements financiers présente tous les effets sur le plan des disponibilités de l'activité commerciale, des investissements et des activités de financement et indique les interdépendances.

Participation aux coûts

Participation de la personne assurée aux coûts. Elle se compose de la franchise annuelle légale ou individuelle et de la quote-part pour les traitements ambulatoires et en hospitalisation, auxquelles peut s'ajouter la contribution aux frais de séjour à l'hôpital.

LAMal

Loi fédérale sur l'assurance-maladie

Prestations

Le terme de prestations recouvre pour Visana le fait de remplir ses obligations contractuelles à l'égard des personnes assurées, sur la base des dispositions du contrat d'assurance et des prescriptions légales.

AOS

Assurance obligatoire des soins selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

Performance

Le terme de performance s'applique dans la terminologie financière à l'évolution des cours ou à l'accroissement de la valeur des titres compte tenu du produit et des coûts.

Primes

La prime est la rémunération fixée par contrat que la personne assurée doit à l'assureur pour que celui-ci se charge du risque financier d'un sinistre éventuel.

Recours

Demande de restitution des prestations payées par Visana, dans le cadre d'un accord de recours ou après détermination de la responsabilité civile d'un tiers.

Compensation des risques

La compensation des risques dans l'assurance obligatoire des soins a pour but d'assurer un équilibre des coûts, qui varie en fonction de l'âge et du sexe des personnes assurées. Cet ajustement des différences liées à la structure des risques est un correctif à la sélection ciblée des risques de la part des caisses-maladie.

Réassurance

Transferts de risques assurés entre les sociétés d'assurance dans le but de répartir les risques.

SwissDRG

SwissDRG SA est une institution commune des fournisseurs de prestations, des assureurs et des cantons, dans le système de santé suisse. Elle est responsable de l'introduction, du développement et de l'entretien des structures tarifaires stationnaires.

Quote-parts

Partie de la participation aux coûts de la personne assurée représentant un pourcentage des coûts de traitements occasionnés à une personne assurée par un sinistre dépassant le montant de la franchise.

Swiss GAAP RPC

Recommandations relatives à la présentation des comptes suisses. Le but principal de ces standards de la présentation des comptes est d'offrir une image correspondant aux conditions réelles de la situation relative à la fortune, aux finances et aux rendements.

LAA

Loi fédérale sur l'assurance-accidents

LCA

Loi fédérale sur le contrat d'assurance

Paiements pour les cas d'assurance

Le paiement pour les cas d'assurance recouvre pour Visana le fait de remplir ses obligations contractuelles à l'égard des personnes assurées, sur la base des dispositions du contrat d'assurance et des prescriptions légales.

Contact

Visana dispose d'un réseau d'agences dans toute la Suisse, qui forme la base de la proximité et du contact étroit avec la clientèle. Vous trouverez la liste complète de toutes les agences sous www.visana.ch/agences

Le rapport de gestion a aussi été publié en allemand. La langue originale est l'allemand.

Impressum

Éditeur

Visana Services SA, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 16, uk@visana.ch

Mise en page

Promacx AG – Mediendesign, Berne

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans le présent document; elle désigne toutefois aussi bien les femmes que les hommes.

Moins de papier pour protéger l'environnement

Pour des raisons écologiques et économiques, nous renonçons à l'impression du rapport de gestion.

Visana Services SA
Weltpoststrasse 19
3000 Berne 16
Tél. 031 357 91 11
visana.ch